

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 31 mars 2021

## *Conservation des œuvres* **Un nouvel éclairage pour le château de Sully**

**Un nouvel éclairage LED adapté à la conservation et à la mise en valeur des œuvres est en cours d'installation au château de Sully. 73 points d'éclairage dans 9 pièces différentes seront remplacés d'ici au 15 mai 2021.**

### **Assurer une protection préventive des œuvres**

Le renouvellement de l'éclairage prévoit un réglage fin du flux lumineux et de la position des projecteurs. La lumière étant l'un des facteurs de dégradation des œuvres, ces mesures permettent de prévenir des dégâts qui occasionneraient d'importantes restaurations : décoloration, jaunissement, blanchiment, fragilisation de matières telles que les textiles.

### **Economies d'énergie**

Les nouveaux spots LED, plus économes en énergie, s'inscrivent dans la démarche de transition écologique du Département « La planète en tête », et permettront de réduire de 86% les coûts d'électricité annuels liés à l'éclairage.

Ancienne demeure de Maximilien de Béthune, duc de Sully (1559-1641), l'édifice possède un grand nombre d'œuvres remarquables, certaines classées au titre des Monuments Historiques : des tapisseries de la tenture de Psyché, et des toiles de Jean Auguste Dubouloz, Charles Achille d'Hardiviller, Claude Déruet, Frans Pourbus ou Philippe de Champaigne. Le château est actuellement fermé en raison du contexte sanitaire.

## **CONTACT PRESSE**

**Elie Poupin**

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

[elie.poupin@loiret.fr](mailto:elie.poupin@loiret.fr)